

# Informations

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **95 (1950)**

Heft 12

PDF erstellt am: **08.09.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*  
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

<http://www.e-periodica.ch>

---

## INFORMATIONS

---

### Salut au colonel commandant de corps Gonard

Dans notre pays de nation mobilisable, celui qui accède au grade suprême des temps de paix, le commandement d'un corps d'armée, sort en quelque sorte de la chronique militaire proprement dite pour entrer dans l'histoire nationale. C'est ce qui explique et justifie jusqu'à un certain point, au bas de cette notice, la signature, non pas d'un officier, mais d'un civil que ses goûts et ses occupations ont parfois mêlé au travail d'archives. Ce que la compétence y perdra, la sincérité désintéressée y gagnera.

Il n'est peut-être pas mauvais d'ailleurs que les témoignages de confiance, par leur origine diverse, marquent leur unanimité.

Né le 8 juin 1896 à Neuchâtel, Samuel Gonard suivit dans cette ville le Gymnase, puis l'Université, dont il fut licencié en droit. En 1923, il était officier-instructeur d'artillerie. De 1931 à 1933, nous le retrouvons comme officier d'état-major à la 2<sup>e</sup> division. De 1934 à 1936, il a commandé le groupe canons lourds 1 (Genève et Vaud) et suivi simultanément l'Ecole de guerre à Paris dont il fut breveté. En 1940, il commanda ad interim le Rgt. inf. mont. 7 outre ses fonctions de chef de l'état-major particulier du Général. Pendant une relève, il commanda le Rgt. inf. mont. 6 et, dès le 1<sup>er</sup> janvier 1942, il succéda au colonel Roger Secrétan à la tête du Rgt. inf. mont. 5. Colonel-brigadier le 31 décembre 1943, il commanda pendant l'hiver 1944-45 la 14<sup>e</sup> division et fut promu commandant de division au 31 décembre 1944. Au cours des cinq dernières années, il commanda la 9<sup>e</sup> division qui groupe les petits cantons et le Tessin. Simultanément, il enseigna l'histoire des guerres à l'Ecole militaire du Poly et fut membre de la commission fédérale d'experts pour l'O.N.U.

Mais, sous cette forme, qui n'est que l'extrait dénué de commentaires d'un carnet de service, la biographie d'un officier n'est que le squelette de sa carrière militaire. C'est par le souvenir, les rapports ou l'imagination qu'on peut le muscler et l'étoffer. Minutie à sa table



R.R. Boukhar

de travail, clarté de vue et rapidité de décision sur le terrain, on peut être sûr que Gonard est amplement pourvu de ces aptitudes qui ont fait de lui, alternativement, un officier d'état-major et un officier de terrain. Par les responsabilités dont on l'a successivement chargé, on les lui a reconnues, en haut lieu. Et dans les niveaux qu'on lui subordonnait, il n'a cessé de jouir de cette vertu indispensable aussi, malaisée à acquérir et facile à perdre : le prestige. Cet éclat ne peut guère s'expliquer et se définir ; il tient à tant de choses : à la façon de répondre aux supérieurs et d'interpeller les subordonnés, à la manière de se comporter, de se vêtir ; mais, qu'on ne s'y trompe pas, il ne tient pas aux apparences seulement et ne reste attaché qu'aux valeurs véritables.

Gonard accède au commandement le plus élevé auquel puissent aspirer, en temps de paix, les ambitions d'un officier suisse. La fierté avec laquelle il peut partir pour Zurich est largement ressentie dans le canton de Vaud.

Mon Colonel commandant de corps ! Les gestes qui saluent le nouveau grade dont vous êtes brodé ne sont pas uniquement des saluts militaires ; dans la foule des civils, bien des feutres se soulèvent !

LAMUNIERE.

## Le colonel divisionnaire Robert Frick

Zuricois d'origine, le nouveau divisionnaire appelé au commandement de la 5<sup>e</sup> division est né à Vevey le 1<sup>er</sup> décembre 1902. C'est donc un des plus jeunes, sinon le plus jeune, de nos commandants de grandes unités d'armée.

Le colonel-divisionnaire Robert Frick est sorti du rang. Lorsqu'il eut terminé ses classes dans sa ville natale, ses admirables parents l'envoyèrent à l'Ecole normale de Lausanne d'où un destin prévoyant le délégua comme instituteur à Morcles, dans l'anfractuosité d'un fort, point de départ d'une carrière militaire aussi rapide que brillante.

Car de la pédagogie à l'instruction des recrues, le chemin est bref ; le lieutenant Frick le parcourt à l'allure rapide et sûre de son bataillon de montagne 9. A 23 ans, il est nommé aspirant instructeur et à 25 ans déjà reçoit son brevet d'instructeur.

Dès son troisième galon (1932) il brûle les étapes. Breveté d'Etat-major, il est envoyé à l'Ecole supérieure de guerre de Paris où il eut,

entre autres « maîtres de classe », les généraux Giraud et Blanchard. Rentré au pays, les stages dans la troupe et à divers états-majors alternent avec les périodes d'instruction où son dynamisme, son humanité et son équité lui valent l'estime de ses chefs et l'affection



respectueuse de ses subordonnés. Il a tant d'emprise sur les hommes et les cadres qu'on a vite reconnu ceux qui ont « passé par son école » où le sens strict du devoir patriotique s'allie au respect de l'individualité et à un mordant exceptionnel.

S'il aime à instruire cadre et troupe, le nouveau divisionnaire est aussi un merveilleux entraîneur d'hommes. Les « alpins » vaudois du régiment 5 qui servirent sous ses ordres de 1947 à 1950 le savent bien.

Dans les travaux minutieusement techniques d'un état-major, le colonel Frick, tout en gardant son dynamisme, montra de la compétence, une compréhension rapide et une intuition aiguë des problèmes les plus délicats. Faculté qui lui valurent d'être appelé à servir dans l'état-major particulier du Général avant d'être délégué en 1942 comme attaché militaire à Ankara, capitale qui fut bien, pendant la guerre, le poste d'observation le plus intéressant pour un officier d'un pays neutre. Après quoi, personne ne s'étonna que, à son retour (en 1946) le colonel Frick ait été nommé chef de la section des renseignements, puis, cette année-ci, commandant des écoles d'officiers en Suisse romande et suppléant du chef d'arme de l'infanterie. Son don d'exposition lui a permis de servir aussi par la parole la cause de notre défense nationale.

Ce sont là de beaux états de service que le grade de divisionnaire vient récompenser. Mais le colonel Frick n'a que 48 ans. Le canton de Vaud où il a passé sa vie et servi dans ses troupes est fier de le donner au pays qui attend encore beaucoup de lui. O. TD.